

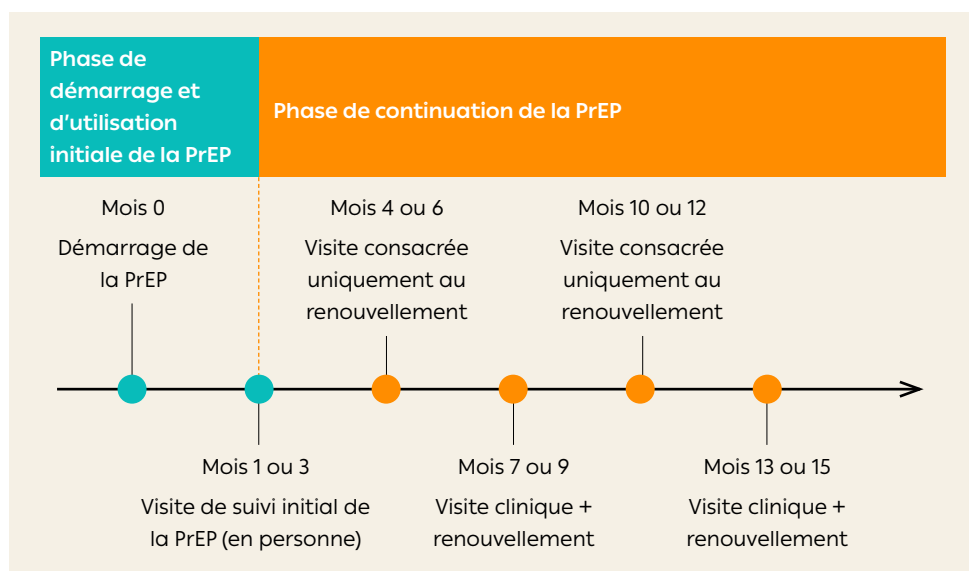
Exemple de politique 7A

Modèles de prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition

Les tableaux de la section 7A définissent les modèles de prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition (PrEP) pour la phase de continuation pour les personnes pouvant prétendre à une prestation différenciée de services moins intensive.

Dans les modèles moins intensifs de PrEP, on alterne entre les visites consacrées uniquement au renouvellement de la prophylaxie et les visites de consultation clinique (figure 1).

Figure 1 : Calendrier de la prestation différenciée de services de PrEP par type de visite



Lorsqu'un soutien psychosocial supplémentaire est indiqué ou demandé par la personne utilisant la PrEP, ce soutien peut être fourni séparément (par exemple, en ligne) ou pendant les visites consacrées uniquement au renouvellement de la prophylaxie (par exemple, lorsqu'elles sont intégrées à un environnement de groupe de soutien).

Il est important de noter que la prestation différenciée de services de PrEP à intensité réduite ne se limite pas aux modèles décrits dans les tableaux suivants. On peut adapter ces modèles ou en élaborer de nouveaux au moyen des éléments constitutifs figurant à la section 6.

Modèles individuels pour des services en établissement

Tableau 3 : PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour trois mois

Brève description du modèle	- La PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois implique des visites consacrées uniquement à la collecte des renouvellements et des consultations cliniques tous les 6 mois - Lors des visites consacrées uniquement à la collecte des renouvellements de la PrEP, le client ne doit pas avoir besoin de s'enregistrer ou de collecter son dossier et doit pouvoir se rendre à un seul point de service pour bénéficier d'un service accéléré sans passer par un clinicien. - Le service doit être capable d'assurer une brève procédure de contrôle de l'observance et de l'arrêt. Il peut aussi être tenu de proposer un dépistage rapide du VIH.	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP en prise quotidienne par voie orale, PrEP en prise ponctuelle par voie orale et anneaux vaginaux	
	Continuation de la PrEP	
	Renouvellement de la PrEP uniquement	Consultation clinique
 QUAND	Tous les 3 mois	Tous les 6 mois
 OÙ	Dans l'un ou plusieurs des lieux suivants : Pharmacie (uniquement en cas d'autodépistage du VIH) Service de planification familiale Service de dépistage du VIH au sein d'un service ambulatoire Services IST accélérés (au sein d'un service ambulatoire ou ailleurs dans l'établissement) Services de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant Service TARV^a	Service de l'établissement où la PrEP a été mise en route ou service désigné pour gérer la continuation de la PrEP ^a
 QUI	Prestataire non professionnel ou employé de pharmacie	Personnel infirmier des services ambulatoire, IST, de planification familiale, de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant, ou TARV
 QUOI	Contrôle de l'utilisation efficace et de l'arrêt Dépistage du VIH : autodépistage du VIH (dans l'espace d'autodépistage de l'établissement ou à domicile) ou dépistage rapide du VIH dans l'établissement <u>Voie orale/anneau vaginal</u> : renouvellement de 3 mois (plus une trousse d'autodépistage du VIH) Orientation vers le personnel infirmier si nécessaire	Suivi des lignes directrices cliniques Dépistage rapide du VIH et dépistage de l'infection aiguë à VIH (orientation vers le service TARV en cas de résultat positif) Recherche et traitement des effets secondaires Bref examen de l'utilisation efficace et conseils en matière de risques sexuels Discussions d'un possible arrêt de la PrEP et, le cas échéant, orienter la personne vers une procédure d'arrêt appropriée Dépistage et traitement des IST <u>Voie orale uniquement</u> : clairance de la créatinine (eGFR) : > 50 ans, comorbidité ou résultat précédent inférieur à 90 mL/min Pour les femmes : évaluation de la planification familiale et ordonnance correspondante Ordonnance de PrEP pour 6 mois <u>Voie orale/anneau vaginal</u> : renouvellements de deux fois 3 mois

Tableau 4 : PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour six mois

Brève description du modèle	- La PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 6 mois implique des visites consacrées uniquement à la collecte des renouvellements et des consultations cliniques une fois par an - Lors des visites consacrées uniquement à la collecte des renouvellements de la PrEP, le client ne doit pas avoir besoin de s'enregistrer ou de collecter son dossier et doit pouvoir se rendre à un seul point de service pour bénéficier d'un service accéléré sans passer par un clinicien. - Le service doit être capable d'assurer une brève procédure de contrôle de l'observance et de l'arrêt. Il peut aussi être tenu de proposer un dépistage rapide du VIH.	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP en prise quotidienne et en prise ponctuelle par voie orale	
	Continuation de la PrEP	
	Renouvellement de la PrEP uniquement	Consultations cliniques
 QUAND	Tous les 6 mois	Une fois par an
 OÙ	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois
 QUI	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois
 QUOI	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois, excepté ce qui suit : <u>Voie orale uniquement</u> : renouvellement de 6 mois (plus une trousse d'autodépistage du VIH) Une trousse supplémentaire d'autodépistage du VIH doit être fournie, à utiliser chez soi après 3 mois	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois, excepté ce qui suit : Ordonnance de PrEP pour 6 mois <u>Voie orale uniquement</u> : renouvellements de deux fois 6 mois Une trousse d'autodépistage du VIH doit être fournie, à utiliser chez soi après 3 mois

Tableau 5 : PrEP injectable accélérée

Brève description du modèle	Procédure accélérée comprenant deux visites consacrées uniquement à l'administration de l'injection et des consultations cliniques tous les 6 mois - Lors de la visite consacrée uniquement à l'administration de l'injection de PrEP, le client ne doit pas avoir besoin de s'enregistrer ou de collecter son dossier et ne doit se rendre qu'à un seul point de service pour bénéficier d'un service accéléré (il peut s'agir d'un point de service différent au sein de l'établissement par rapport à celui où la consultation clinique est assurée). - Le service doit être capable d'assurer une brève procédure de contrôle de l'observance et de l'arrêt ainsi que de proposer un dépistage rapide du VIH.	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP injectable uniquement	
	Continuation de la PrEP	
	Administration de l'injection de PrEP uniquement	Consultations cliniques
 QUAND	Tous les 2 mois	Tous les 6 mois
 OÙ	Service de planification familiale ou salle consacrée à l'administration d'injections	Service de l'établissement où la PrEP a été mise en route ou service désigné pour gérer la continuation de la PrEP ^a
 QUI	Personnel infirmier du service de planification familiale ou personnel infirmier spécialisé dans l'administration d'injections	Personnel infirmier des services ambulatoire, IST, de planification familiale, de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant, ou TARV
 QUOI	Contrôle de l'utilisation efficace et de l'arrêt Dépistage rapide du VIH <u>Prophylaxie injectable uniquement</u> : 1 injection de PrEP Préservatifs et lubrifiants Orientation en vue d'une consultation clinique si nécessaire	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois, excepté ce qui suit : Ordonnance de PrEP pour 6 mois <u>Prophylaxie injectable uniquement</u> : trois injections, à raison d'une tous les 2 mois

- ^a Le lieu des services doit être envisagé du point de vue des utilisateurs de PrEP. Ces derniers signalent régulièrement qu'ils ne souhaitent pas se voir proposer des services de PrEP uniquement sein des services TARV. Il convient d'envisager un point de service autre ou supplémentaire dans l'établissement.

Modèles individuels pour des services hors établissements (modèles fondés sur la communauté)

Tableau 6 : Points communautaires (points communautaires fixes, notamment des pharmacies privées ou communautaires, et des services mobiles de proximité)

Brève description du modèle	- Collecte des renouvellements uniquement de la PrEP à des points communautaires (pharmacies privées ou communautaires, distributeurs automatiques, points communautaires fixes, y compris les bureaux d'organisations à assise communautaire et les centres de consultation sans rendez-vous destinés aux populations-clés, et services mobiles de proximité, notamment les lieux de rassemblement des populations-clés ou les centres destinés aux jeunes). - Le point communautaire sera tenu d'assurer une brève procédure de contrôle de l'observance et de l'arrêt (éventuellement au format virtuel). Il n'est pas nécessaire d'avoir la capacité de fournir un dépistage rapide du VIH. <i>Les points communautaires désignés pour le renouvellement des TARV doivent également proposer le renouvellement de la PrEP.</i>	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP en prise quotidienne par voie orale, PrEP en prise ponctuelle par voie orale et anneaux vaginaux	
	Continuation de la PrEP	
	Renouvellement de la PrEP uniquement	Consultations cliniques
 QUAND	Tous les 3 mois	Tous les 6 mois
 OÙ	Points communautaires (pharmacies privées ou communautaires, distributeurs automatiques, points communautaires fixes, y compris les bureaux d'organisations à assise communautaire et les centres de consultation sans rendez-vous destinés aux populations-clés, et services mobiles de proximité dans les lieux de rassemblement des populations-clés ou les centres destinés aux jeunes).	Établissement de santé ou service mobile de proximité au point communautaire
 QUI	Agent de santé non professionnel, prestataire d'une organisation à assise communautaire ou employé de pharmacie	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité
 QUOI	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois en établissement Peut n'assurer que la fourniture d'une trousse d'autodépistage du VIH (et non un dépistage rapide du VIH)	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois en établissement

Tableau 7 : Points communautaires, y compris pour l'administration d'injections

Brève description du modèle	- Les visites consacrées uniquement à l'administration de l'injection de PrEP peuvent se dérouler dans des points communautaires (pharmacies privées ou communautaires, bureaux d'organisations à assise communautaire et centres de consultation sans rendez-vous destinés aux populations-clés, et services mobiles de proximité dans les lieux de rassemblement des populations-clés ou les centres destinés aux jeunes). - Le point communautaire devra disposer sur place d'un prestataire de services habilité à réaliser des injections intramusculaires. Les dates des visites consacrées uniquement à l'administration de l'injection peuvent être mises en correspondance avec les dates des activités de proximité de l'établissement de santé.	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP injectable	
	Continuation de la PrEP	
	Injection de PrEP uniquement	Consultations cliniques
 QUAND	Tous les 2 mois	Tous les 6 mois
 OÙ	Points communautaires capables de procéder à l'administration d'injections	Établissement de santé ou service mobile de proximité au point communautaire
 QUI	Personnel infirmier de pharmacies privées, personnel infirmier de proximité ou prestataire formé habilité ^b	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité
 QUOI	Comme pour la PrEP accélérée injectable en établissement	Comme pour la PrEP accélérée injectable en établissement

^b Lorsque le pays autorise l'injection de produits contraceptifs par des prestataires formés (autres que des infirmiers professionnels ou des médecins)

Tableau 8 : Livraison à domicile

Brève description du modèle	Le renouvellement de la PrEP est collecté par un intermédiaire auprès de l'établissement de santé ou du point communautaire et livré à la personne utilisant la PrEP à domicile. La collecte peut être effectuée par un agent d'une organisation à assise communautaire, un agent de santé de proximité ou un prestataire de services privé autorisé.	
Méthodes de PrEP appropriées	PrEP en prise quotidienne par voie orale, PrEP en prise ponctuelle par voie orale et anneaux vaginaux ^c	
	Continuation de la PrEP	
	Renouvellement de la PrEP uniquement	Consultation clinique
 QUAND	Tous les 3 mois	Tous les 6 mois
 OÙ	Domicile	Établissement ou service mobile de proximité au point communautaire
 QUI	Agent d'une organisation à assise communautaire, agent de santé de proximité ou prestataire de services privé autorisé	Personnel infirmier ou personnel infirmier de proximité
 QUOI	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois en établissement, avec la fourniture soit d'une trousse d'autodépistage du VIH en plus du renouvellement de la PrEP, soit d'un dépistage rapide à domicile (si le prestataire est habilité à réaliser ce dépistage)	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois en établissement

^c Dans les contextes où l'on dispose de ressources suffisantes, la PrEP peut également être fournie à domicile par du personnel infirmier mobile de proximité pour des populations cibles spécifiques.

Modèles en groupe

Tableau 9 : Groupes de soutien intégrant les renouvellements de PrEP

Brève description du modèle	- Les renouvellements de PrEP sont fournis dans un environnement de groupe, soit par un agent de santé non professionnel soit par un pair formé, généralement dans un contexte communautaire. - Les renouvellements de PrEP peuvent être intégrés dans les groupes de soutien existants mis en place pour répondre aux besoins de soutien psychosocial qui n'ont pas forcément trait à la PrEP, ou l'on peut créer spécialement des groupes pour fournir la PrEP et favoriser son utilisation efficace.		
Populations cibles	Toutes les populations qui bénéficient déjà ou qui bénéficieraient d'un soutien psychosocial dans un environnement de groupe, en mettant l'accent sur les populations-clés, les adolescents, les jeunes et les femmes ayant récemment donné naissance.		
	Continuation de la PrEP		
	Renouvellement de la PrEP (peut également être séparé du soutien psychosocial)	Consultations cliniques	Soutien psychosocial
 QUAND	Tous les 3 mois	Tous les 6 mois	Tous les 3 mois (peut être plus fréquent si l'on utilise des plateformes virtuelles)
 OÙ	Lieu communautaire Domicile d'un membre du groupe Établissement de santé	Établissement de santé ou service mobile de proximité au point communautaire	Lieu communautaire Domicile d'un membre du groupe Service ciblant une population spécifique au sein d'un établissement de santé (par exemple, les espaces réservés aux adolescents) Plateforme virtuelle
 QUI	Agent de santé non professionnel ou pair formé	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité	Agent de santé non professionnel ou pair formé
 QUOI	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois en établissement, excepté ce qui suit : Fourniture d'une trousse d'autodépistage du VIH à utiliser chez soi	Comme pour la PrEP accélérée avec prescription de médicaments pour 3 mois	Soutien par les pairs Soutien psychosocial ciblant une population spécifique Formation sur l'utilisation efficace, les risques sexuels, les méthodes de PrEP et l'arrêt de la prophylaxie Démonstration et formation concernant l'autodépistage du VIH à domicile et la marche à suivre en cas de résultat positif